

EXTRAIT N°14/2026 DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Désignation des Conseillers Municipaux Délégués

L'an deux mille vingt-six et le 09 avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, MARION Antoine, CARTIER Flavie, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia, ARHUR Sylviane, GUYOLARD Yannick,

Pouvoirs : MARECHAL Philippe à GUYOLARD Yannick

Absents excusés : MARMIN Philippe

Secrétaire de séance : VAUTRAIN Marie-Claire

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'elle souhaite procéder à la désignation de trois conseillers municipaux délégués.

Ces désignations interviennent dans le but d'alléger les délégations allouées aux adjoints.

Le maire informe le Conseil municipal de son choix de nommer conseillers municipaux délégués :

- Flavie CARTIER, Conseiller municipal délégué à la communication et à la condition animale
- Guy VOISIN FONTANET, Conseiller municipal délégué aux relations associations, professionnels et commerce
- Laurence CARON, Conseiller municipal délégué aux affaires périscolaires et à l'enfance

Madame le Maire précise que ceux-ci pourront percevoir une indemnité allouée par le Conseil municipal dans la limite du maximum des indemnités susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20,

Vu l'exposé du maire,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à des désignations de fonction du maire à des conseillers municipaux,

PREND ACTE de la désignation de :

- Mme CARTIER Flavie en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant :
 - La communication et à la condition animale ;
- M. VOISIN FONTANET Guy en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant :
 - Les relations associations, professionnels et commerce ;
- Mme CARON Laurence en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant :
 - Le périscolaires et l'enfance

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la désignation de trois conseillers municipaux délégués.

Votée à l'unanimité

Pour copie conforme,
Le 10/04/2026
Le Maire,
Madame MORELLE Isabelle

